

Fiche d'inscription RANDONNEES - SAISON 2026-2027

MERCI DE TOUT ECRIRE EN MAJUSCULES (afin d'éviter toute erreur)

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° de téléphone :

Email → la licence vous parviendra par mail

Souhaitez-vous être inscrit dans la liste de diffusion e-mail du Collectif des Pradettes pour recevoir les informations relatives à notre quartier ? ☐ OUI ☐ NON

Souhaiteriez-vous participer à la gestion de l'association ? ☐ OUI ☐ NON

Souhaiteriez-vous participer à l'activité de randonnée ? ☐ OUI ☐ NON

La Fédération propose une assurance complémentaire I.A. Sport+ (voir au dos), souhaitez-vous y souscrire pour le prix de 10,90 € ? ☐ OUI ☐ NON

J'autorise la GV des PRADETTES à me photographier / filmer ou à photographier dans le cadre des activités / cours / spectacle de fin d'année et à utiliser ces photos / films sur tout type de support de communication la GV des PRADETTES :

☐ OUI ☐ NON

En cas de refus, fournir impérativement une photo d'identité de la personne faisant l'objet de l'interdiction de diffusion.

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association GV des pradettes. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 3 ans.

Si vous êtes licencié EPGV dans un autre Club, Lequel ? :

Indiquez votre n° : et vous ne réglez pas le montant de **37 €** de notre inscription mais la différence de **7 euros** entre le prix de la licence FFEPGV & notre souscription.

Je reconnais avoir lu le règlement intérieur (affiché dans le gymnase ou présent sur notre site internet) que je m'engage à respecter.

Signature

A joindre impérativement :

- **1 enveloppe** timbrée par famille à votre adresse **si pas d'email donné**.
- **1 certificat médical voir Notice CM** (mentionnant Randonnée Pédestre » et « Raquettes neige ».)
- un règlement de **37 €** (chèque à l'ordre de : **G.V. des PRADETTES**). Et la participation au covoiturage à régler à chaque randonnée (montant indiqué sur le programme).